



[Cliquez ici](#) pour vous inscrire.

VENDREDI AM
14 septembre

8 h 30 à 10 h

CONFÉRENCE

Les *fake news* ou le droit de mentir



Louis-Philippe Lampron

Professeur titulaire à la Faculté de droit de l'Université Laval, chercheur régulier au sein du Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ) et co-porte-parole du Groupe d'étude en droits et libertés de la Faculté de droit de l'Université Laval (GEDEL)

Depuis l'élection de Donald Trump comme président des États-Unis, en novembre 2016, on entend de plus en plus souvent parler du phénomène des fausses nouvelles (ou *Fake News* pour reprendre l'expression fréquemment employée par ce même président). À une époque où les justiciables s'informent de plus en plus via les réseaux sociaux, le phénomène des fausses nouvelles aurait pris une telle ampleur qu'il contribuerait, pour certains, à fausser le jeu démocratique au sein de différents ordres de gouvernement, qu'ils soient nationaux ou régionaux. La présente conférence a pour objectif de faire un tour d'horizon de l'état actuel du droit québécois dans le but de vérifier s'il est possible de lutter contre la diffusion de fausses nouvelles.